



24 novembre 2021

Suite à la réunion du 22/11/2021 entre l'intersyndicale et l'employeur pour une sortie de crise du mouvement social des bibliothèques, les agent.es réuni.es en AG le 23/11/2021 ont voté la validation de la proposition de l'employeur de mettre en place 12 bornes (tablettes) de contrôles du passe sanitaire pour une autorégulation des usager.es afin que la tâche de contrôle du passe sanitaire n'incombe plus aux agent.es des bibliothèques.

L'intersyndicale, qui porte la parole des agent.es, détaille les conditions de cette mise en place dans l'objectif d'établir un protocole de sortie de crise et une réorganisation temporaire du travail dans le service qui devra faire l'objet d'une note de service précise. A la levée du décret concernant l'obligation du passe sanitaire cette organisation prendra fin.

#### - **Les points prioritaires**

plus aucun.e agent.e ne contrôle le passe sanitaire pendant la période transitoire jusqu'à l'installation des bornes :

- arrêt des mails et des pressions,
- arrêt des nouvelles convocations
- annulation des convocations déjà prévues

aucune sanction ni mention dans le dossier administratif des agent.es et retrait des rapports déjà établis des dossiers administratifs

une communication officielle, claire et anticipée aux usager.es sur la mise en place des bornes et leur utilisation dans les équipements

#### - **Les points de vigilance fonctionnels et organisationnels**

aucun.e agent.e ne sera posté à côté de la borne de contrôle

aucun.e agent.e ne s'interpose si l'usager.e refuse de (se) contrôler via la borne. Dans le cas d'un conflit éventuel l'encadrement prend le relais.

dans le cas d'un wifi qui dysfonctionne ou de panne la reprise du contrôle du passe par les agent.es se fera sur la base du volontariat ou sera pris en charge par les encadrant.es. des contrôles aléatoires seront effectués par un agent.e de sécurité en tenue civile. Ces contrôles seront faits uniquement à l'entrée des bibliothèques.

La réorganisation temporaire - corrélée à l'obligation de contrôle du passe sanitaire - de sortie de crise conséquente à la mise en place des bornes fera l'objet d'un suivi dans le cadre du dialogue social d'une part avec le service et l'intersyndicale et d'autre part avec le CHSCT.